

LA TROISIEME PREPA METIERS

La troisième « PREPA METIERS » est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Elle s'appuie sur la découverte de métiers relevant de différents champs professionnels et sur des méthodes pédagogiques différentes.

Les élèves présentent le diplôme national du brevet. Ils peuvent éventuellement être candidats au certificat de formation générale, s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire.

Quels objectifs ?

- créer, chez des élèves fragilisés, une dynamique nouvelle leur permettant de mieux réussir leur dernière année de 1er cycle et ainsi leur redonner confiance
- les accompagner dans leur projet de formation par la découverte de métiers relevant de différents champs professionnels
- leur donner la possibilité de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel

Quelles matières ?

Ce sont celles d'une classe de troisième mais avec 5 heures de découverte professionnelle.

MATIÈRES	HEURES
Français	5 heures dont 1 heure de consolidation
Histoire – Géographie – Education morale et civique	3h00
Mathématiques	4h30 don't 1 heure de consolidation
Sciences et technologie (SVT – Physiques Chimie –	3 heures
Langue Vivante 1 : Anglais	3 heures
Langue vivante 2 : Espagnol	2h30
Enseignement artistique	1 heure
Education Physique et Sportive	3 heures
Enseignement de découverte professionnelle	5 heures

Une ouverture vers le monde professionnel grâce à :

- 4 semaines de stage en deux périodes dans des champs professionnels différents
- une découverte des sections proposées par notre lycée et les centres de formation d'apprentis voisins
- la possibilité d'effectuer des mini stages
- des visites d'entreprises et des rencontres avec des professionnels ou d'anciens élèves.
- des réalisations de dossiers, simulation d'entretiens d'embauche

Et après ?

S'il apparaît évident que ces élèves choisiront majoritairement la voie de la seconde professionnelle ou de l'apprentissage, rien n'interdit la poursuite d'études vers la voie générale ou technologique pour les plus motivés d'entre eux.